



Votation sur les nouvelles BAR chez CFF PP-BP

sur mandat des sous-fédérations LPV, ZPV, TS et RPV, organisée par le SEV

Chère collègue, cher collègue,

Tu trouveras ci-joint la documentation de vote sur les nouvelles réglementations sectorielles de la durée du travail (BAR) que le SEV a négociées avec les CFF, pour ta catégorie professionnelle à la Production ferroviaire du trafic voyageurs des CFF :

1. Brochure «Nouvelles BAR : tu décides» qui contient des informations sur les nouvelles BAR.
Nous te demandons de lire le chapitre des BAR qui te concernent avant de procéder au vote.
2. Enveloppe-réponse pré-affranchie adressée au secrétariat central SEV.
3. **Carte de vote personnelle** avec ton nom et ton adresse : **prière de la signer** afin de valider ton vote et de la glisser dans l'enveloppe-réponse préaffranchie.
4. Bulletin de vote en couleur avec la question : «veux-tu accepter les nouvelles BAR qui te concernent ? ».
5. Petite enveloppe pour le bulletin de vote en couleur : prière de glisser le bulletin de vote dans cette enveloppe, et la fermer.
Placer la petite enveloppe contenant le bulletin de vote ainsi que la carte de vote dûment signée dans l'enveloppe-réponse préaffranchie.

Le SEV recommande pour les 4 BAR KB, ZF, R (Manoeuvre) et Cleaning de voter OUI.

Merci de retourner l'enveloppe-réponse jusqu'au 15 mai au plus tard en la glissant dans une boîte aux lettres n'importe où en Suisse. Avis aux frontaliers-ères : prière de ne pas déposer ton enveloppe dans une boîte aux lettres à l'étranger car l'envoi vers la Suisse prendrait trop de temps. Merci de ta compréhension. Nous te remercions d'ores et déjà pour ta participation au vote.

Cordiales salutations

René Zürcher, secrétaire syndical SEV

Patrick Kummer, vice-président SEV